



Avis d'enquête publique. Désaffectation et déclassement de la parcelle AC 157

Le dossier d'enquête publique préalable à la désaffectation et au déclassement de la parcelle AC 157 est consultable du 13 juin 2016 au 29 juin 2016 à la mairie de Saint-Jeannet.

Par arrêté municipal du 26 mai 2016, M. Jean Michel SEMPERE Maire de la commune de Saint-Jeannet, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique préalable à la désaffectation et au déclassement de la parcelle AC 157, située lieudit de la Tourraque.

Madame Fanny AZAN-BRULHET a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur.

L'enquête publique sera ouverte du 13 juin 2016 au 29 juin 2016 inclus.

Pendant cette période, le dossier pourra être consulté à la mairie de Saint-Jeannet service accueil, **du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.**

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Saint-Jeannet

Le mercredi 15 juin 2016 de 13h 30 à 17h

Le mercredi 29 juin 2016 de 13h 30 à 17 h.

Pendant la durée de l'enquête, des observations pourront être consignées sur le registre de l'enquête déposé au service accueil.

Elles pourront également être adressées, par écrit, à Monsieur le Commissaire-enquêteur - Hôtel de Ville – 06440 Saint Jeannet.